Monterfil
terre de caractère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 035-213501877-20260122-202608-DE

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

Date de convocation :		16 JANVIER 2026
Date d'affichage :		19 JANVIER 2026
Nombre de conseillers :		
EN EXERCICE :		**15**
PRESENTS :		**12**
VOTANTS :		**15**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux Janvier à vingt heures
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Michel DUAULT, Maire.

Etaient présents :
MM DUAULT Michel, Maire – NOGUES Sandrine – THOMAS Yvonnick – GLAIS Marie-Thérèse - LECHEVALIER Casimir -, Adjoints.
MM BARAZER Nona - ELIE Laëtitia – HERVAULT Olivier – JAMIN Sandrine - PILLET Frédéric – QUIGNON Olivier – RUBIN Sylvie
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés :
M BLOT Anthony a donné pouvoir à M PILLET Frédéric
MME RATTINA Sandra a donné pouvoir à MME ELIE Laëtitia
MME THOMAS Aurélie a donné pouvoir à MME JAMIN Sandrine

Secrétaire de séance : MME RUBIN Sylvie

DELIBERATION N°:	2026-08

OBJET DE LA DELIBERATION:
Recrutement d'agents recenseurs pour les opérations de recensement de la population – révision du forfait pour déplacement

Michel DUAULT, Maire, rappelle aux Membres présents que, par délibération N° 2025-68 du 13 Novembre 2025, le Conseil Municipal a fixé la rémunération des agents recenseurs pour les opérations de recensement de la population 2026.
Il est proposé de réviser le forfait pour déplacement compte-tenu de l'augmentation du prix du carburant.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- DECIDE de fixer à 200,00 € le forfait de déplacement au lieu de 120,00 € fixé initialement.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

POUR COPIE CONFORME
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

A MONTERFIL, le 23 Janvier 2026

MAIRIE DE MONTERFIL (Ille et Vilaine)

Le Maire,

Michel DUAULT